

DUERP

Construire, évaluer et piloter la prévention des risques



14h à destination des salariés des TPE/PME

Dispensée par des **formateurs spécialiste en DUERP et sécurité au travail**



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter en amont de la formation afin d'évaluer les possibilités d'adaptation ou d'accès à la formation

L'accès à cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

DUERP

Construire, évaluer et piloter la prévention des risques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de :

1. **Identifier** les obligations réglementaires liées au DUERP et les responsabilités de l'employeur
2. **Analyser** les risques professionnels présents dans son entreprise
3. **Évaluer** la gravité et la probabilité des risques afin de les hiérarchiser
4. **Construire** un plan d'actions et le DUERP conforme aux exigences légales

FORMATION EN INTRA : TARIF DISPONIBLE SUR DEMANDE

Cette formation est éligible à une prise en charge par votre OPCO

Délais d'accès : 3 semaines à compter de la signature de la convention (délai moyen de réception des accords de prise en charge de votre OPCO)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Fiche d'évaluation continue avec grille individuelle
- Test d'auto-évaluation d'entrée et sortie de formation

Informations pratiques:

- **Dates** : à définir selon vos disponibilités
- **Lieu** : formation dispensée au sein de vos locaux
- **Effectif maximum** : 10 stagiaires par session
- **Sanction** : attestation de formation nominative remise à chaque participant

Moyen pédagogique général :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques, études de cas exercices d'application
- Ateliers pratiques : création d'une matrice DUERP, rédaction des fiches de risques.
- Un mémento de synthèse est remis en fin de formation pour ancrer les acquis

Moyen pédagogique matériels et d'encadrements :

- Formateur spécialiste DUERP et prévention des risques, expérimenté en santé et sécurité au travail.
- Documents supports : exemples de DUERP, fiches de risques, matrices.
- Encadrement administratif assuré par le centre de formation



CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1

Accueil des stagiaires

Analyse du besoin

Auto évaluation

MODULE 1 : Obligations légales et fondements du DUERP

- Comprendre les obligations réglementaires (Code du travail, responsabilités, sanctions).
- Rôle du DUERP dans la démarche de prévention.
- Les acteurs internes et externes impliqués (CSE, salariés, SST, médecine du travail).
- Cadre légal de la mise à jour annuelle et des unités de travail.

MODULE 2 : Identifier les risques professionnels

- Méthodes d'identification : observation terrain, entretiens, analyse documentaire.
- Les familles de risques : physiques, chimiques, psychosociaux, biologiques, ergonomiques...
- Construction des unités de travail adaptées à l'entreprise.
- Collecte des données et organisation de l'information.

14H

JOUR 2

Accueil des stagiaires

Rappel des fondamentaux du jour 1

MODULE 3 : Évaluer et hiérarchiser les risques

- Méthodes d'évaluation (cotations, matrices de gravité/probabilité).
- Définition des niveaux de priorité d'action.
- Illustration par cas pratiques (atelier : remplir une matrice de risques).
- Validation collective de l'analyse.

MODULE 4 : Construire, rédiger et mettre en œuvre le DUERP

- Mise en forme du DUERP (structure, tableaux, fiches de risques).
- Élaboration d'un plan d'action de prévention : planning, responsables, budgets.
- Communication interne du DUERP : diffusion, sensibilisation, mise à jour.
- Rédaction du DUERP finalisé : atelier pratique.

Auto-évaluation / Bilan fin de stage

Remise d'une **attestation pour chaque participant**





UN SERVICE EN 4 ÉTAPES



Premier contact téléphonique

Définition d'une date de rendez-vous à votre convenance afin d'échanger avec notre conseiller et d'identifier vos premiers besoins en formation



Rencontre avec notre conseiller

Un conseiller en formation se déplace dans votre établissement pour réaliser une analyse personnalisée de vos besoins et vous proposer des solutions adaptées à votre activité



Planification de la formation

Nous convenons ensemble des dates et modalités de la formation selon vos disponibilités et celles de vos équipes



Réalisation de la formation

Notre formateur intervient directement au sein de votre établissement pour dispenser une formation de qualité, en lien avec vos besoins et votre environnement de travail



Un conseiller formation est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Par téléphone : **01 60 61 43 02**

Par e-mail à l'adresse : **contact@multi-forma.fr**

Via notre site internet : **www.multi-forma.fr**

MAJ le 03/01/2026